



Syndicat National des Personnels Civils de la Gendarmerie

La DGGN sera-t-elle généreuse ??

Quoi de neuf ??

Le **SNPC/FO** a obtenu de la part de la DGGN, une fin de non recevoir suite à sa revendication du début de semaine sur le versement d'une prime exceptionnelle financée avec le reliquat d'enveloppes d'heures supplémentaires.



Pourquoi ?

La raison invoquée, par la DGGN : « nous sommes en décembre et il est trop tard pour verser une prime exceptionnelle ». En revanche, la DGGN promet de veiller à ce que les enveloppes soient bien utilisées pour l'année 2016. Encore heureux !! C'est avant qu'il aurait fallu se réveiller !!

**Depuis combien d'années cette situation dure t-elle ?
Où est passé l'argent ?
Peut-être pour payer la NBI des militaires !!**



Pour le **SNPC/FO**, cette réponse n'est pas acceptable. En effet, depuis la mise en place des horaires variables sur le périmètre gendarmerie, trop de nos collègues ont perdu des heures. Or, avec une hiérarchie bienveillante, ces heures auraient dû être payées. Avec un pouvoir d'achat très impacté depuis 2010, pour les personnels civils, cela commence à faire beaucoup.

Ça suffit !!

Il n'est peut-être pas trop tard !!

Le **SNPC/FO** exige que l'intégralité du reliquat d'enveloppes 2015 soit versé aux agents.

Comment ?

La DGGN n'a plus qu'à octroyer, au mois de décembre, 1, 2 ou 3 heures supplémentaires par agent éligible, tout statut confondu, jusqu'à épuisement du reliquat, pour un paiement en janvier ou février.

Ça c'est possible !!